

Informations de rentrée

★ Le cahier de liaison

Ce cahier est un **outil de communication** dans lequel vous trouverez des renseignements concernant le fonctionnement de la classe. Vous pourrez également l'utiliser pour toute correspondance avec l'enseignante.

Ce cahier doit toujours se trouver dans le cartable de votre enfant. Merci de le consulter chaque soir et de **dater et signer** tous les documents dès que vous les aurez lus, et ce, même si la note « signature des parents » n'est pas mentionnée.

En ce qui concerne les retards et absences de votre enfant, vous disposez dans le cahier de liaison de billets colorés à remplir et à découper. **N'oubliez pas que toute absence doit être régularisée sur ces billets ou sur papier libre** pour être jointe au carnet d'appel de la classe.

★ Attestation d'assurance

Il est fortement recommandé d'être assuré dans le cadre scolaire. L'assurance permet de couvrir les dommages que votre enfant peut provoquer à autrui (Responsabilité civile) ainsi que ceux qu'il peut subir lui-même (Individuelle accident).

Je vous informe, en outre, que tout enfant non assuré ne pourra, en aucun cas, participer aux sorties extérieures ou aux voyages scolaires.

Je vous remercie donc de bien vouloir me faire parvenir au plus tôt l'attestation, certifiant que votre enfant est assuré.

★ Le cartable

Votre enfant doit toujours avoir son cahier de liaison et son cahier de textes dans son cartable.

Merci de vérifier qu'il n'oublie rien à la maison et de l'aider à préparer son sac le soir, avant de se coucher.

★ Fiche de renseignement et autorisation photos

Merci de me remettre ces deux fiches au plus vite.

La première est indispensable pour vous joindre facilement.

Je vous remercie également de me prévenir en cas de changement d'adresse, et notamment de numéro de téléphone.

★ Coopérative scolaire

La coopérative scolaire nous permet de faire face à toutes les dépenses liées à la vie de la classe (abonnements, livres, voyages scolaires, sorties piscine, achats de petit matériel...). Pour nous aider à réaliser ces projets, nous vous demandons un montant de ? € par enfant. Votre participation est **facultative**, mais n'oubliez pas qu'il s'agit d'une somme extrêmement importante pour le bon fonctionnement de l'école.

Elle peut être réglée en espèces (dans une enveloppe fermée et marquée aux nom et prénom de l'enfant), ou bien par chèque à l'ordre de : COOPERATIVE SCOLAIRE.

★ Correspondance avec les familles

Par la suite, si vous souhaitez vous entretenir avec moi, je suis à votre disposition, sur rendez-vous, à partir de 16h00.

Vous pouvez aussi utiliser le cahier de liaison de votre enfant ou bien m'envoyer un e-mail à : _____

N'hésitez pas à utiliser ce moyen de communication très rapide, je consulte tous les jours cette messagerie.

★ Calendrier scolaire

Vacances de la Toussaint : du jeudi 20/10 au mercredi 02/11 inclus

Vacances de Noël : du samedi 17/12 au lundi 02/01 inclus

Vacances d'hiver : du samedi 18/02 au dimanche 05/03 inclus

Vacances de printemps : du samedi 15/04 au lundi 01/05 inclus

Vacances d'été : à partir du samedi 08/07

Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017.